

SÉANCE DU 6 SEPTEMBRE 2022

Séance régulière du conseil sous la présidence de Monsieur Robert Asselin, maire, tenue le 6 septembre 2022 à 19H00 au 1452, route 212 et à laquelle sont présents les membres suivants formant le conseil.

Monsieur Germain Boutin, conseiller au siège no 1
Madame Anne Marie Yeates-Dubeau, conseillère au siège no 2
Madame Jacqueline Désindes, conseillère au siège no 3
Monsieur Timothy Morrison, conseiller au siège no 5
Madame Amanda Hamel, conseillère au siège no 6

Monsieur Jeffrey Bowker, conseiller au siège no 4 est absent avec motif.

Est également présente, madame Isabelle Doyon, directrice générale / greffière-trésorière.

1) Ouverture de la séance

Le maire constate le quorum et ouvre la séance.

2) Adoption de l'ordre du jour

- 1- Ouverture de la séance;
- 2- Dépôt de l'ordre du jour;
- 3- Adoption et suivi du procès-verbal de la séance régulière du 1er août 2022;
- 4- Période de questions;
- 5- Correspondance;
- 6- Autres sujets;
- 7- Paiement des factures;
- 8- Compte-rendu des comités :
 - 8.1 – *Conseillers*
 - 8.2 – *Inspecteur en bâtiment*
 - 8.3 – *Inspecteur en voirie*
- 9- Report de date de la séance ordinaire du conseil d'octobre 2022;
- 10- AUTORISATION D'ENCHÉRIR – VENTE D'IMMEUBLES POUR défaut de paiement des taxes municipales;
- 11- Résultat soumissions Résultat de l'appel d'offre pour les rénovations de l'Hôtel de Ville;
- 12- Résultat soumissions Système de chauffage bureau municipal;
- 13- Zone neutre;
- 14- Écocentre Mobile rappel 10 septembre;
- 15- SPA Estrie;
- 16- Avis de motion pour l'adoption du règlement Contrôle et garde des animaux;
- 17- Adoption d'une résolution pour accepter le projet de règlement Contrôle et garde des animaux;
- 18- Varia ouvert;
 - 18.1- Le conseil discute de la possibilité de remplacer les enseignes.
- 19- Période de questions;
- 20- Fin de la séance.

2022-101 résolution no 2022-101

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par la conseillère Jacquelin Désindes, il est résolu que le conseil de la municipalité adopte l'ordre du jour de la séance régulière du 6 septembre 2022.

ADOPTÉE

3) Adoption et suivi du procès-verbal de l'assemblée régulière du 1^{er} août 2022

2022-102 résolution no 2022-102

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, appuyé par le conseiller Timothy Morrison, il est résolu que le procès-verbal de la séance régulière du 1^{er} août 2022 est adopté.

ADOPTÉE

4) Période de question

Aucune question

5) Correspondance

La liste de correspondance portant le numéro 2022-09-06 a été remise aux membres du conseil.

2022-103 **résolution no 2022-103**

Proposé par la conseillère Jacqueline Désindes, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu que la correspondance 2022-09-06 soit déposée aux archives et mis à la disposition de ceux qui désireraient en prendre connaissance.

ADOPTÉE

6) Autres sujets

1- Cain Lamarre – Offre de services professionnels pour 2023

2022-104 **Résolution no 2022-104**

Il est proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, appuyé par la conseillère Amanda Hamel et résolu à l'unanimité d'autoriser le maire et la direction générale ou tout autre représentant mandaté par la direction générale à recourir aux services du cabinet Cain Lamarre, conseillers juridiques Inc., au besoin pour la période du 1^{er} janvier au 31 décembre 2023.

ADOPTÉE

2- Therrien Couture Jolicoeur – Offre de services professionnels pour 2023. Les services de Therrien Couture Jolicoeur ont été retenus pour un service spécifique.

3- Fondation Maison La Cinquième Saison – Invitation à la cérémonie de clôture de la grande campagne majeure de financement – le 8 septembre à 11h00 à la Salle Desjardins de la Polyvalente Montignac. (Lac-Mégantic).

7) Paiement des factures

La liste des comptes à payer en date du 2022-09-06 a été remise à tous les membres du conseil municipal.

2022-105 **Résolution no 2022-105**

Proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, il est résolu

QUE la directrice générale / greffière-trésorière est autorisée à payer les comptes fournisseurs du mois d'août 2022 présenté au conseil de 135 498.92 \$ pour les déboursés #202200153 à #202200185

QUE le conseil prend connaissance des salaires employés/élus du mois d'août 2022 de 13 546.10 \$ par dépôt direct.

ADOPTÉE

8) Compte-rendu des comités

8.1) conseiller

8.2) inspecteur en bâtiment

Le conseil prend connaissance du rapport de l'inspecteur.

8.3) inspecteur en voirie

Le conseil prend connaissance du rapport de l'inspecteur.

9) Report de la date de la séance du mois d'octobre 2022

La directrice générale explique que la salle du conseil devrait être utilisée lors de l'élection provinciale qui sera tenue le 3 octobre prochain et les membres sont d'accord à reporter la date du conseil à une autre soirée.

2022-106 Résolution no 2022-106

Proposé par la conseillère Amanda Hamel, appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, il est résolu que la séance du mois d'octobre sera tenue, mardi le 4 octobre 2022 à 19 heures 00 au même lieu habituel.

ADOPTÉE

10) AUTORISATION D'ENCHÉRIR – VENTE D'IMMEUBLES POUR défaut de paiement des taxes municipales

2022-107 Résolution no 2022-107

Considérant que la Municipalité, par sa résolution no 2022-097 adoptée lors de la séance du 1^{er} août 2022, a transmis au bureau de la MRC du Haut-Saint François, un extrait de la liste des immeubles pour lesquels les débiteurs sont en défaut de payer les taxes municipales afin que ces immeubles soient vendus en conformité avec les articles 1022 et suivants du Code municipal;

Considérant que la vente pour défaut de paiement de taxes aura lieu au bureau de la MRC le 10 novembre à 10 h;

Considérant qu'en vertu de l'article 1038 du Code municipal, lorsque des immeubles situés sur le territoire d'une municipalité locale sont mis en vente pour taxes municipales ou scolaires, la municipalité peut enchérir et acquérir ces immeubles par l'entremise d'une personne désignée par le conseil;

En Conséquence, il est proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau

Appuyé par le conseiller Germain Boutin

Et résolu unanimement :

D'Autoriser le maire ou, en son absence, le directeur général et secrétaire-trésorier, lors de la vente pour défaut de paiement de taxes du 10 novembre 2022, à enchérir, pour et au nom de la Municipalité, jusqu'à un montant maximal équivalent au montant des taxes, en capital, intérêts, pénalité et frais, plus un montant suffisant pour satisfaire à toute créance prioritaire ou hypothécaire d'un rang antérieur ou égal à celui des taxes municipales, et à acquérir, au nom de la Municipalité, tout immeuble de son territoire mis en vente

QU'une copie de la présente résolution et du document qui y est joint soit transmise à la MRC et au centre de services scolaire des Haut-Cantons.

ADOPTÉE

11) Résultat de l'appel d'offres pour les rénovations de l'Hôtel de ville

Le 6 septembre, à 10 :01 heures, Ouverture des soumissions pour Les rénovations de l'Hôtel de ville, **aucune soumission reçue.**

2022-108 résolution no 2022-108

Proposé par la conseillère Jacqueline Désindes, appuyé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, il est résolu de publier l'appel d'offre sur le site SÉAO et de repousser la date de réception des soumissions au 3 novembre 2022 10:00.

ADOPTÉE

12) Résultat soumissions Système de chauffage bureau municipal

2022-109 résolution no 2022-109

Proposé par le conseiller Germain Boutin, appuyé par le conseiller Timothy Morrison, il est résolu de retenir les services de LeProhon inc pour changer l'unité extérieur du système de chauffage au bureau municipal au montant de 6 496.08 \$ taxes incluses.

ADOPTÉE

13) Zone neutre

2022-110 résolution no 2022-110

ATTENDU QU'une zone neutre est un endroit identifié, sous surveillance par caméra 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7 et utilisé pour les transactions et échanges entre citoyens;

ATTENDU QUE le but est de protéger la population en offrant un endroit d'échange sécuritaire, de contribuer à l'augmentation du sentiment de sécurité auprès des usagers et de réduire les transactions frauduleuses et évènements violents;

ATTENDU QUE la Municipalité étudie actuellement la possibilité de doter l'hôtel de ville de caméras de surveillance, suite à l'offre de la MRC du Haut-Saint-François;

En conséquence, il est proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau et appuyé par la conseillère Amanda Hamel :

DE confirmer l'intérêt du Conseil à instaurer une zone neutre pour les transactions entre citoyens à l'hôtel de ville, et ce, à la condition qu'elle soit subventionnée comme prévu par la MRC du Haut-Saint-François;

ADOPTÉE

14) Écocentre mobile 10 septembre 2022

Le maire fait un rappel.

15) SPA Estrie

Les membres du conseil ont décidé de ne pas adhérer.

16) Avis de motion pour l'adoption du règlement Contrôle et garde responsable des animaux

La directrice générale informe que le règlement Contrôle et garde responsable des animaux doit être adopté.
Elle a remis à tous une copie du projet de règlement.

Après discussion le projet est reporter à une autre séance.

17) Adoption d'une résolution pour accepter le projet de règlement Contrôle et garde responsable des animaux

Le dossier est reporté

18) Varia ouvert

18.1) Le conseil discute de la possibilité de remplacer les enseignes.

19) Période de Questions

Aucune question

20) Fin de la séance.

2022-111

Résolution no 2022-111

Proposé par la conseillère Anne Marie Yeates Dubeau, appuyé par le conseiller Germain Boutin, il est résolu que la séance soit levée à 20h41.

ADOPTÉE

La signature par le maire du présent procès-verbal constitue une approbation de chacune des résolutions qu'il contient, ceci en conformité avec l'article 142 du Code Municipal.

Robert Asselin, maire

Isabelle Doyon,
Directrice générale / greffière-trésorière

CERTIFICAT DE DISPONIBILITÉ DE CRÉDIT (Code Municipal, art. 961)
Je soussignée, Isabelle Doyon, directrice générale et greffière-trésorière, certifie par les présentes qu'il y a les crédits budgétaires disponibles pour les fins pour lesquelles le conseil a autorisé les dépenses dans la présente séance. Donné ce 6 septembre 2022.

Isabelle Doyon, directrice générale et greffière-trésorière

